

Points de vue des femmes judiciarisées : trajectoires
drogue-crime et rôle des services en dépendance sur leur
rétablissement et leur désistement

The perspectives of justice-involved women: Drug-crime
trajectories and the role of addiction services in recovery and
desistance

Puntos de vista de las mujeres judicializadas : trayectorias
droga-crimen y papel de los servicios de adicciones en su
recuperación y desistimiento

Natacha Brunelle, Ph. D, Nadia L'Espérance, Ph. D., Catherine Arseneault, Ph.
D., Rosalie Baril, Marie Drolet-Noël et Julie-Soleil Meeson, M. Sc.

Volume 58, numéro 2, automne 2025

Les femmes judiciarisées : regards croisés sur les expériences et les
pratiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1121881ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1121881ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-0041 (imprimé)
1492-1367 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brunelle, N., L'Espérance, N., Arseneault, C., Baril, R., Drolet-Noël, M. & Meeson, J.-S. (2025). Points de vue des femmes judiciarisées : trajectoires drogue-crime et rôle des services en dépendance sur leur rétablissement et leur désistement. *Criminologie*, 58(2), 187–213. <https://doi.org/10.7202/1121881ar>

Résumé de l'article

Chez les personnes judiciarisées, les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives (SPA) sont fréquents. Les trajectoires drogue-crime et les effets des services en dépendance demeurent toutefois moins documentés pour les femmes que pour les hommes. Cet article met en lumière certaines spécificités du parcours de femmes judiciarisées éprouvant ou ayant éprouvé des problèmes de consommation, de même que leur perception du rôle des services et des personnes intervenant en dépendance dans leur processus de désistement assisté. L'analyse thématique porte sur un sous-échantillon de 60 jeunes judiciarisés (17 femmes et 43 hommes) âgés de 16 à 35 ans, à partir d'entrevues semi-dirigées. Les résultats révèlent des enjeux propres aux femmes, notamment en lien avec l'entrée dans la criminalité, les violences conjugale et sexuelle, l'effet de la grossesse sur la consommation, ainsi que la prise en charge d'un animal. Par ailleurs, plusieurs femmes attribuent leurs progrès aux services reçus, mais surtout aux relations de confiance, d'écoute et de reconnaissance établies entre elles et les personnes intervenantes. Ces liens, souvent renforcés par le savoir expérientiel, contribuent au désistement de l'acte, identitaire et social. Les personnes intervenantes en dépendance font ainsi véritablement office d'agents de désistement assisté, bien que cela ne soit pas leur mandat explicite. L'étude souligne l'importance des interventions sensibles au genre et au trauma, et ancrées dans une approche relationnelle, afin de soutenir à la fois le rétablissement face aux problèmes de consommation et le désistement du crime chez les femmes judiciarisées.



Points de vue des femmes judiciarisées : trajectoires drogue- crime et rôle des services en dépendance sur leur rétablissement et leur désistement

Natacha Brunelle, Ph. D¹

*Directrice scientifique du programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35
Directrice adjointe, antenne UQTR- Centre international de criminologie comparée (CICC)
Professeure titulaire
Département de psychoéducation et travail social, Université du Québec à Trois-Rivières
natacha.brunelle@uqtr.ca*

Nadia L'Espérance, Ph. D.

*Agente de planification, de programmation et de recherche – Chercheuse en établissement
CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
nadia_lesperance@ssss.gouv.qc.ca*

Catherine Arseneault, Ph. D.

*Professeure agrégée
École de criminologie, Université de Montréal
catherine.arseneault.1@umontreal.ca*

Rosalie Baril

*Étudiante de maîtrise
Département de psychoéducation et travail social, Université du Québec à Trois-Rivières
rosalie.baril@uqtr.ca*

Marie Drolet-Noël

*Étudiante de maîtrise
Département de psychoéducation et travail social, Université du Québec à Trois-Rivières
marie.drolet-noel@uqtr.ca*

Julie-Soleil Meeson, M. Sc.

*Chargée de cours
Faculté de l'apprentissage continu, Université de Montréal
Responsable, contenus et valorisation de la pratique
Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ)
responsable.contenus@aidq.org*

1. 3351 Boul. des Forges, C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, G9A 5H7

Faits saillants

- Les trajectoires drogue-crime des femmes judiciairisées sont influencées par des expériences genrées telles que la violence conjugale, la grossesse et la prise en charge d'un animal.
- Le rétablissement relié aux problèmes de consommation de substances psychoactives (SPA) et le désistement du crime sont des processus interreliés, longs et multidimensionnels, qui dépassent la simple abstinence.
- Le lien de confiance avec les intervenants et intervenantes en dépendance, notamment ceux et celles ayant un savoir expérientiel, est perçu comme un tournant majeur dans leur processus de changement.
- Même sans mandat explicite, les intervenants et intervenantes en dépendance agissent comme des agents de désistement assisté en favorisant l'estime de soi, l'espoir et la (ré)intégration sociocommunautaire chez les femmes judiciairisées de l'étude.
- L'étude souligne l'importance d'interventions sensibles au genre, au trauma et ancrées dans une approche relationnelle, pour soutenir à la fois le rétablissement face aux problèmes de consommation de SPA et le désistement du crime chez les femmes judiciairisées.

RÉSUMÉ • *Chez les personnes judiciairisées, les problèmes liés à la consommation de substances psychoactives (SPA) sont fréquents. Les trajectoires drogue-crime et les effets des services en dépendance demeurent toutefois moins documentés pour les femmes que pour les hommes. Cet article met en lumière certaines spécificités du parcours de femmes judiciairisées éprouvant ou ayant éprouvé des problèmes de consommation, de même que leur perception du rôle des services et des personnes intervenant en dépendance dans leur processus de désistement assisté. L'analyse thématique porte sur un sous-échantillon de 60 jeunes judiciairisés (17 femmes et 43 hommes) âgés de 16 à 35 ans, à partir d'entrevues semi-dirigées. Les résultats révèlent des enjeux propres aux femmes, notamment en lien avec l'entrée dans la criminalité, les violences conjugale et sexuelle, l'effet de la grossesse sur la consommation, ainsi que la prise en charge d'un animal. Par ailleurs, plusieurs femmes attribuent leurs progrès aux services reçus, mais surtout aux relations de confiance, d'écoute et de reconnaissance établies entre elles et les personnes intervenantes. Ces liens, souvent renforcés par le savoir expérientiel, contribuent au désistement de l'acte, identitaire et social. Les personnes intervenantes en dépendance font ainsi véritablement office d'agents de désistement assisté, bien que cela ne soit pas leur mandat explicite. L'étude souligne l'importance des interventions sensibles au genre et au trauma, et ancrées dans une approche relationnelle, afin de soutenir à la fois le rétablissement face aux problèmes de consommation et le désistement du crime chez les femmes judiciairisées.*

MOTS CLÉS • *Jeunes adultes, femmes judiciairisées, services en dépendance, désistement du crime.*

Contexte

La consommation de substances psychoactives (SPA)

Selon l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD) menée en 2019 chez les personnes âgées de 15 ans et plus (Gouvernement du Canada, 2023), 78 % des hommes et 75 % des femmes ont déclaré avoir consommé de l'alcool au cours de la dernière année. En ce qui concerne la prévalence de la consommation de cannabis pour la même période (que ce soit pour des raisons médicales ou non médicales), 23 % d'hommes et 19 % de femmes en ont fait mention. Au Québec, dans le cadre de l'Enquête québécoise sur le cannabis 2023 (ISQ, 2023), 14 % des femmes et 21 % des hommes interrogés ont révélé avoir consommé du cannabis au moins une fois au cours de la dernière année. Dans le cadre de l'ECAD de 2019 (Gouvernement du Canada, 2023), la prévalence de la consommation d'au moins une des six drogues illicites étudiées (cocaïne/crack, amphétamines/méthamphétamine, ecstasy, hallucinogènes, héroïne et salvia) au cours de la dernière année était de 3 %. Dans l'ensemble, cette prévalence est comparable chez les hommes (4 %) et les femmes (3 %). L'ECAD s'intéresse également à la consommation et à l'usage problématique de trois catégories de substances psychoactives (SPA) pharmaceutiques : analgésiques opioïdes, stimulants (prescrits pour le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité) et tranquillisants/sédatifs. Ces substances sont habituellement prescrites à des fins thérapeutiques, mais elles peuvent toutefois faire l'objet d'un usage non thérapeutique (récréatif) en raison de leurs propriétés psychoactives (Gouvernement du Canada, 2023). Dans ce cas, on observe une plus grande consommation de ces substances chez les femmes (27 %) que chez les hommes (19 %). Enfin, parmi les personnes répondantes ayant déclaré avoir fait un usage de SPA pharmaceutiques au cours de la dernière année, 7 % en avaient fait un usage problématique (pour l'expérience ou l'effet qu'elles causent, pour se sentir euphoriques ou pour des raisons autres que l'usage prescrit).

Bien que la prévalence de la consommation de SPA soit généralement plus élevée chez les hommes que les femmes, les femmes continuent de représenter environ un tiers des adultes déclarant un trouble de l'usage de substances (TUS) (SAMHSA, 2021). Par ailleurs, au Canada et au Québec, plus d'hommes (62 %) que de femmes (38 %) accèdent à un traitement pour un TUS (Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), 2021 ; Fleury et al., 2023). Or, les

conséquences physiques/médicales, psychiatriques, sociales et fonctionnelles néfastes associées aux TUS sont souvent plus graves chez les femmes que chez les hommes (McHugh et al., 2018; Poole et Dell, 2005; SAMHSA 2021), parmi lesquelles se trouvent des conséquences particulières aux femmes des complications physiques, le risque de perdre la garde de leurs enfants et une plus grande exposition à la violence conjugale.

La consommation de SPA est aussi liée à d'autres difficultés ou comportements à risque chez les femmes en général et chez les femmes détenues, parmi lesquels, des comportements sexuels à risque (Goyette et Flores-Aranda, 2015) comme des relations sexuelles non protégées (Bello et al., 2021). Dans l'étude de Clarke et collaborateurs (2006), 83,6 % des femmes détenues et consommatrices de SPA de leur échantillon présentaient un historique de grossesse involontaire. Cette prévalence des grossesses involontaires est nettement moindre dans la population générale, se situant à 35,7 % en 2019 (Rossen et al., 2023).

La délinquance

La délinquance des femmes est généralement de nature moins grave et moins violente que celle des hommes (Chéné et Chouinard, 2018; Giroux et Frigon, 2011). Selon les données de 2015-2016, les infractions les plus fréquentes chez les femmes judiciairisées concernent le défaut de se conformer à une ordonnance de probation (10,1 %) ou à un engagement (10,0 %) et la possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic (10,0 %) (Chéné et Chouinard, 2018). La délinquance des femmes est souvent liée à l'interaction entre traumatismes, consommation de SPA et problèmes de santé mentale (Chesney-Lind et Pasko, 2013). Ces facteurs contribuent à placer les femmes sur une trajectoire criminelle, « intrinsèquement différente de la trajectoire des hommes » (Wright et al., 2007, p. 313). Des recherches révèlent l'importance d'autres facteurs comme les problèmes financiers et l'employabilité (Kruttschnitt et al., 2019). La maternité est également une réalité propre aux femmes qui influencerait tant la trajectoire de consommation que la trajectoire criminelle (Couvrette, 2013). Par ailleurs, la population féminine incarcérée est en croissance (Balfour, 2020; Knittel et al., 2020; Monazzam et Budd, 2023; Zeng, 2019), un phénomène lié à l'augmentation de la consommation et à l'imposition de peines minimales obligatoires de détention pour certains délits liés aux drogues (Knittel et al., 2020; Monazzam et Budd, 2023). Enfin, les femmes détenues présentant un TUS subissent

une stigmatisation importante, tant en détention que pendant leur réinsertion (Strong-Jones et al., 2024).

La consommation de SPA et le crime

Beaucoup de personnes judiciairisées ont – ou ont déjà – présenté des problèmes de consommation de SPA. La moitié des femmes incarcérées dans les centres de détention provinciaux ont ainsi vécu des problèmes de dépendance à l'alcool et plus de 60 % ont souffert de dépendance à d'autres SPA. Ces problèmes de consommation de SPA étaient toujours présents pour plus du tiers d'entre elles au moment de l'étude. En outre, la persistance de ces problèmes est associée à la délinquance pour 48 % des femmes, à leurs difficultés familiales et de couple pour 38 % d'entre elles, ainsi qu'à des difficultés liées à l'éducation ou à l'emploi pour 23 % (Giroux et Frigon, 2011).

La consommation de SPA et la délinquance étant souvent interdépendantes dans les trajectoires de vie des personnes judiciairisées (Chamberlain et al., 2019; Fazel, et al., 2006), le recours aux services en dépendance à une ou à plusieurs reprises est également observé (Skjaervo et al., 2021). Les trajectoires drogue-crime et l'impact des services en dépendance chez les femmes judiciairisées sont toutefois moins bien documentés que chez les hommes.

Consommation de SPA, crime et services en dépendance

Les liens entre le crime et la dépendance aux SPA, tout comme ceux entre désistement et rétablissement, sont bien connus (Best et Colman, 2019; Van Roeyen et al.; 2017). Une large proportion des personnes judiciairisées éprouve des problèmes liés à la consommation de substances, et inversement (Turnbull, 2019). Souvent, un même individu peut se retrouver dans un service correctionnel à un moment particulier, puis dans un service en dépendance après (ou l'inverse), fréquentant parfois les deux en même temps (p. ex., pendant une probation) (Brochu et al., 2016). Les effets des services en dépendance sur les personnes judiciairisées se manifestent généralement à long terme, plusieurs épisodes de fréquentation de ces services étant souvent nécessaires pour consolider le rétablissement. Un des impacts positifs bien documentés du traitement de la dépendance est la diminution significative de la récidive criminelle (Brochu et al., 2014).

Les femmes canadiennes détenues dans les établissements de détention fédéraux en 2021-2022 présentaient ainsi des niveaux de risque et de besoins plus complexes qu'auparavant. Elles étaient aussi proportionnellement plus nombreuses à avoir besoin d'être suivies dans des programmes correctionnels et en dépendance (Wanamaker et Chadwick, 2023).

Le rétablissement de la dépendance

Dans cet article, le terme « rétablissement » est privilégié puisqu'il reflète les résultats obtenus dans les différentes études analysées (Mercier et Alarie, 2000). En plus de l'abstinence ou de l'arrêt de la consommation incontrôlée, le rétablissement s'accompagne d'une amélioration de la santé, de la fonction et de la qualité de vie (CCDUS, 2017). En effet, le concept de rétablissement réfère à des changements au mode de vie et aux comportements qui visent à améliorer les aspects biologique, psychologique, social et spirituel associés à la toxicomanie. Il inclut toutes améliorations des comportements de consommation (p. ex., le fait de consommer moins souvent, d'éviter certains contextes de consommation, d'adopter des pratiques plus sécuritaires), telles que prônées par l'approche de réduction des méfaits ou par l'abstinence, même partielle ou temporaire.

Le rétablissement face aux problèmes de dépendance aux SPA est multidimensionnel et s'opère à long terme (Brochu et al., 2014), tout comme le désistement du crime. Best (2019) mentionne à quel point les processus de rétablissement et ceux du désistement ont des caractéristiques en commun et sont interreliés (Best, 2019 ; Brunelle et al., 2024).

Le désistement du crime

Le désistement du crime est un processus complexe et multidimensionnel qui consiste en l'arrêt des comportements criminels. L'arrêt du comportement est conçu comme le désistement primaire (Maruna et al., 2004 ; McNeill, 2016) ou de l'acte (Nugent et Schinkel, 2016). Pour y arriver ou pour le maintenir, la personne doit arriver à se définir de façon plus prosociale ou positive, ce qui correspond au désistement secondaire (Maruna et al., 2004 ; McNeill, 2016) ou identitaire (Nugent et Schinkel, 2016 ; Villeneuve, F.-Dufour et Farrall, 2020). Finalement, les membres de l'entourage, de la communauté et de la société doivent

reconnaître les changements opérés par la personne et lui offrir des occasions favorisant l'appartenance et l'estime de soi. Il s'agit là du désistement tertiaire (McNeill, 2016) ou social/relationnel (Nugent et Schinkel, 2016).

Le désistement implique donc à la fois l'abandon des comportements criminels et une nouvelle forme d'inclusion sociale et identitaire (Laub et Sampson, 2001 ; Maruna et LeBel, 2012). Il importe que cette identité soit reconnue par autrui et que les personnes ayant adopté ces comportements aient la possibilité de renforcer leurs liens sociaux (Sampson et Laub, 2012). Enfin, le désistement n'est ni linéaire ni irréversible (Farrall et al., 2014) : des retours aux délits demeurent possibles à tout moment (Johnson et Maruna, 2019).

Le désistement du crime nécessite également des interventions qui soutiennent ce processus. Selon F.-Dufour, Villeneuve et Perron (2018, p. 213), le désistement assisté désigne « toute intervention auprès d'une personne judiciairisée qui vise, directement ou indirectement, le maintien d'une abstinence du crime ». Le désistement peut être soutenu par un individu convaincu du potentiel de changement de la personne judiciairisée (McNeill et al., 2012). McNeill et ses collègues (2012) ont défini huit principes susceptibles d'y contribuer, dont la gestion constructive des écarts, l'approche individualisée, le maintien de la motivation et de l'espoir, l'importance du lien relationnel, la valorisation des ressources personnelles et sociales, le développement du capital humain et la reconnaissance des progrès. Puisque le traitement de la dépendance contribue à la diminution de la récidive criminelle, il est permis de penser que les personnes intervenant en dépendance puissent être des agents de désistement.

Objectifs

Le présent article permettra de répondre à deux questions :

1. Quelles expériences, perceptions et dynamiques marquent les trajectoires des femmes judiciairisées éprouvant ou ayant éprouvé des problèmes de consommation de SPA ?
2. En quoi les services et les personnes intervenant en dépendance font-ils un travail de désistement assisté auprès d'elles ?

Méthode

Une approche phénoménologique a été privilégiée (Paillé et Muchielli, 2016) et un devis de recherche qualitatif a été choisi en conséquence. Cette étude s'inscrit dans le programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35 de N. Brunelle (UQTR) et ses collègues (CRSH 2018-2026). Les résultats présentés proviennent du projet 1A : « (Ré)intégration sociocommunautaire : point de vue des jeunes judiciarisés de 16 à 35 ans ». La méthode complète est détaillée dans le chapitre 2 (« Méthodologie ») du livre de F.-Dufour et de ses collègues (2024).

Mode de recueil de données et déroulement

Les données ont été recueillies par entretiens semi-dirigés (Fortin, 2010 ; Gauthier et Bourgeois, 2016). Les thèmes abordés portaient sur les trajectoires psychosociales et de déviance, sur les services reçus, ainsi que sur les perceptions du parcours et des facteurs facilitant le désistement et la (ré)intégration sociocommunautaire. La durée moyenne des entretiens était de 96 minutes.

Les personnes devaient avoir commis au moins un crime et avoir été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel dans les deux dernières années. Leur recrutement a été effectué dans divers organismes et institutions, publiques et communautaires (centre jeunesse, probation, libération conditionnelle, maison de transition, justice réparatrice, dépendance, santé mentale, employabilité, hébergement), majoritairement par l'intermédiaire de personnes intervenantes de ces organisations. Un échantillon de convenance de 140 personnes judiciarisées (16 à 35 ans) a été constitué en 2019-2020 (Temps 1) dans trois régions québécoises : Mauricie–Centre-du-Québec, Capitale-Nationale et Montréal. Près de la moitié des participantes et participants (48 % ; $n = 67$) a été rencontrée à une deuxième reprise entre 2020 et 2022 (Temps 2), en moyenne 21 mois après la première rencontre. Pour les deux temps de mesure, 22 % de cet échantillon était féminin. Seules les données du Temps 1 (T1) ont été utilisées pour le présent article.

Échantillon

Les données des hommes ont également été analysées, et ce dans le but de les comparer aux expériences des femmes. Le sous-échantillon comprend ainsi 17 femmes judiciarisées (moyenne d'âge : 29 ans), 43 hommes

judiciairisés (moyenne d'âge : 26 ans) et une personne non binaire², tous ayant reçu des services en dépendance à un moment de leur trajectoire. La majorité d'entre eux et elles a été recrutée dans les secteurs de la dépendance (59 % F et 23 % H) et des services correctionnels (18 % F et 30 % H). D'autres provenaient de la santé mentale (16 % H) ou de l'employabilité (12 % F). La majorité était caucasienne et d'origine québécoise (83 % : 50), les autres se déclarant autochtones (3), métisse (1), italiennes (2), russes (2), algérienne (1) et hispanique (1). La majorité était célibataire, (60 % H vs. 53 % F) et sans emploi au moment de l'entretien du T1 (65 % F vs 58 % H).

Chez les femmes, les délits les plus fréquents sont les vols (59 %), les bris de condition³ (59 %), la conduite avec facultés affaiblies (53 %), la possession (47 %) et le trafic de drogues (47 %). Les hommes se distinguent par une plus forte proportion de délits violents, notamment des voies de fait (70 %), de vols (67 %), de trafic de drogues (53 %) et de bris de condition (49 %). Plus d'hommes que de femmes ont été en détention provinciale⁴ (63 % vs 35 %). Tous les individus ayant connu la détention fédérale avaient aussi été détenus en détention provinciale, ce qui concerne davantage de femmes (18 %) que d'hommes (5 %).

Analyses

Une analyse thématique a ensuite été menée (Paillé et Muchielli, 2016). La grille d'analyse a été développée selon une méthode mixte, combinant un codage inductif à une attention aux dimensions issues de la littérature, notamment le désistement du crime et le rétablissement. Une analyse verticale a d'abord été réalisée à partir d'un arbre thématique et de la codification des entretiens dans le logiciel NVivo, suivie d'une analyse transversale des thèmes afin d'en dégager des éléments de convergence et de divergence. En lien avec le premier objectif et les différences de genre en matière de consommation et de délinquance, des

2. Pour préserver l'anonymat de la seule personne non binaire de l'échantillon, aucune information spécifique ne sera présentée à son sujet.

3. Le bris de condition désigne le non-respect d'une condition imposée par un tribunal dans le cadre d'une probation, pouvant entraîner une nouvelle accusation criminelle. Il peut aussi concerner une condition imposée par la Commission des libérations conditionnelles du Canada ou du Québec ce qui, sans accusation supplémentaire, peut mener à un retour en détention.

4. La détention est provinciale pour les peines de moins de deux ans, et fédérale pour celles de deux ans et plus.

comparaisons ont été effectuées entre les femmes et les hommes, en tenant compte des récurrences, des absences et des nuances dans leurs récits. L'intégration d'une perspective genrée permet aux personnes chercheuses et praticiennes de concevoir des interventions plus ciblées, efficaces, inclusives et équitables (Pederson et al., 2014).

Résultats

En ce qui concerne les trajectoires drogue-crime, les points communs entre les femmes et les hommes judiciairisés seront d'abord présentés, et les spécificités du parcours des femmes seront ensuite mises en lumière. Les expériences de ces dernières dans les services en dépendance seront ensuite exposées. La contribution perçue des personnes intervenant en dépendance au désistement et au rétablissement de ces femmes conclura enfin cette section.

Expériences communes aux femmes et aux hommes judiciairisés

L'analyse suivante rend compte des significations que les participantes et participants attribuent à leurs expériences, en identifiant d'abord des éléments communs aux femmes et aux hommes. Les personnes soulignent notamment l'interrelation marquée entre consommation de SPA et comportements délinquants. Elles ont mentionné :

- avoir commis des délits en état d'intoxication ou en sevrage ;
- que certains délits, comme la possession, le trafic de drogues ou la conduite avec facultés affaiblies étaient directement liés à leur consommation ;
- avoir commis des crimes pour obtenir des drogues ou de l'argent pour s'en procurer ;
- que la dépendance aux SPA favorisait la délinquance, ou inversement, que la délinquance avait mené à la consommation de SPA ;
- enfin, que rétablissement (consommation) et désistement (délinquance) sont souvent des processus indissociables.

Tant chez les femmes que les hommes, plusieurs ont rapporté des améliorations dans diverses sphères de leur vie lors d'une diminution ou d'un arrêt de consommation de SPA. Les propos suivants illustrent comment

les participantes et participants articulent le rétablissement et la reprise de pouvoir sur leur quotidien :

J'ai arrêté de consommer. J'ai repris le contrôle de ma vie. J'ai arrêté de manquer l'école parce que j'étais trop gelée [intoxiquée]. Maintenant, j'y vais tous les jours. J'ai un emploi. Je fais tous mes suivis de probation. (Jasmine, 17 ans)

Éric explique qu'il commet des délits impulsifs sous intoxication ou pour payer sa drogue. Il conseille d'éviter de consommer pour ne pas (ou moins) enfreindre la loi :

Quand j'pas en consommation, j'pas quelqu'un qui fait des délits. J'aime mieux travailler ou aller à l'école.

Intervieweur : *Aurais-tu un conseil à donner à quelqu'un qui souhaiterait commettre moins de délits ?*

De ne pas se geler [s'intoxiquer]. (Éric, 23 ans)

Les spécificités chez les femmes judiciairisées

Les propos des femmes ont mis en lumière certaines spécificités liées au développement ou à la réduction de leur consommation. Certaines ont indiqué avoir été recrutées par leur partenaire amoureux pour vendre de la drogue et plusieurs d'entre elles consommaient avec celui-ci. Ces expériences illustrent comment les dynamiques conjugales peuvent influencer – voire structurer – les comportements de consommation.

D'autres femmes rapportent avoir vécu de la violence conjugale ou des agressions sexuelles. Quitter ce genre de relation toxique peut être aussi difficile que de cesser de consommer ; dans les deux cas, il faut sortir d'une dynamique enracinée et chercher un soutien extérieur :

En plus que c'était une relation nuisible pis vraiment toxique là, pour vrai. C'était pas agréable là [...] En fait, j'ai eu besoin d'une aide extérieure, pour pouvoir sortir de là. Je pouvais pas partir de là comme par moi-même. Dans le fond, j'ai vécu de la violence conjugale. Je voulais arrêter de consommer pis je voulais sortir de là. (Jasmine, 17 ans)

Certaines femmes évoquent la grossesse comme facteur de réduction de leur consommation ou de recours aux services en dépendance, mais aussi comme élément associé à une rechute ou à une augmentation de leur consommation, notamment en cas de dépression post-partum. Ces récits

soulignent l'ambivalence affective autour de la maternité, à la fois levier de changement et facteur de vulnérabilité :

Non, mais quand je suis tombée enceinte, je ne vivais pu pour moi... Faque, je faisais attention à moi pendant 9 mois. Il [son fils] m'a sauvé la vie. On s'était entendu avec [ex-conjoint] qu'il retourne travailler... Mais il est jamais retourné travailler. J'ai fait une dépression post-partum pis il a continué à vendre de plus en plus, des choses différentes... il vendait à la maison... J'ai commencé à faire de la Kétamine pis du GHB à ce moment-là... On a eu la visite de la DPJ [Direction de la protection de la jeunesse] chez nous... Ils nous ont obligés à faire un pisse test... J'ai capoté... Je me suis inscrite en thérapie... Je voulais être clean pour pouvoir avoir mon fils. (Éléonore, 28 ans)

Les responsabilités associées à la maternité semblent pour certaines femmes se transposer à la garde d'un animal de compagnie. Des hommes ont aussi parlé de leurs chiens, mais davantage en termes de soutien moral que d'inhibiteur de leur consommation. Pour Antoinette, s'occuper de son chien l'aide à réduire les méfaits liés à sa consommation. Cette perspective témoigne de stratégies de régulation que les femmes développent, parfois en dehors des cadres formels d'intervention :

Je me suis acheté un chien l'année passée. Veux, veux pas là, tu as un chien, tu as une responsabilité là. Tu peux pas découcher en état d'ébriété ou partir sur la brosse pendant deux jours-là. Tu as un chien à t'occuper chez vous, faut que tu le nourrisses... c'est con, mais veux, veux pas, faut que tu aies une conscience là... Est-ce que ça m'aide à gérer ma consommation ? Ça m'aide plus à gérer mes excès. Je vais quand même consommer chez nous, même si j'ai un chien, mais c'est juste que je ne me dirais pas après trois, quatre verres : « ah, je m'en vais chez mon ami, je m'en vais continuer ça », je laisse le chien tout seul à la maison pis je reviens juste le lendemain. Avant c'était ça là. C'était comme des décisions très impulsives. Mais là, je peux pas faire ça. (Antoinette, 30 ans)

La contribution des services en dépendance au désistement et au rétablissement

Les résultats montrent que les services en dépendance soutiennent le rétablissement et contribuent au désistement (de l'acte, identitaire ou social). Les femmes rapportent notamment que la thérapie induit un « arrêt d'agir » (moment où une personne cesse de poser des gestes criminels) et améliore leurs liens familiaux ou sociaux. Elles soulignent

également que la qualité de la relation thérapeutique établie avec les personnes intervenant en dépendance, particulièrement ceux et celles ayant un savoir expérientiel favorise une meilleure estime de soi. Le contact avec des personnes ayant vécu des expériences similaires nourrit l'espoir de ces femmes et leur donne le sentiment d'être comprises. Les extraits suivants illustrent en quoi ces expériences sont perçues par ces femmes comme des tournants dans leur trajectoire de désistement.

Désistement de l'acte

Pour des participantes comme Antoinette et Anaïs, la thérapie fermée permet de réduire ou d'interrompre temporairement des comportements jugés néfastes ou incontrôlables, liés à la consommation ou à la délinquance :

Mettons que je rechuterais solide, je refais une thérapie fermée, parce que je vois ça aussi un peu comme un arrêt d'agir. Là faut que tu mettes un frein parce que tu es sur la dérape solide. (Antoinette, 30 ans)

À partir du moment où je suis sortie de cette thérapie-là, en fait, j'ai eu beaucoup trop la chienne [j'ai eu beaucoup trop peur] [rire] de recommencer anyway. (Anaïs, 25 ans)

Désistement identitaire

Aline estime qu'à la suite de sa thérapie et à l'arrêt de sa consommation, elle est devenue une personne fiable et pleinement présente pour sa famille. Son processus de désistement identitaire passe par une redéfinition de soi axée sur la fiabilité et l'authenticité, deux valeurs auparavant compromises par sa consommation :

J'ai toujours été quelqu'un qui a voulu être là pour ma famille, mais [...] c'était pas quelque chose que je pouvais maintenir, parce que j'étais pas une personne fiable. J'étais ma propre ennemie. Dans le sens où j'avais souvent des bonnes intentions, mais à cause que la consommation était présente dans ma vie, ça faisait que je ne pouvais pas vraiment être là autant que je voulais... j'étais là en surface [...]. Ça manquait d'authenticité, pis autour de moi, les gens le sentaient... je pouvais donner de mon temps, mais là maintenant, ce que je trouve intéressant, c'est que je suis moi-même. (Aline, 34 ans)

Désistement social

La reconnaissance des changements par l'entourage après une thérapie semble avoir pour plusieurs participantes encouragé leur rétablissement face aux problèmes de dépendance et leur désistement du crime. Pour Béatrice, le regard des proches agit comme un miroir validant son changement et l'encourageant à poursuivre ses efforts :

Je pense qu'elle [sa sœur] a été vraiment agréablement étonnée de tous les changements que j'ai faits dans ma vie. Mais aussi pas juste les changements... bon, arrêter de consommer, c'est pas juste ça, c'est vraiment la personne que je suis aussi. (Béatrice, 30 ans)

Comme d'autres participantes, Béatrice s'est rapprochée de sa famille après avoir modifié sa consommation de SPA et cessé sa délinquance. Des efforts mutuels ont été faits, ses parents et sa sœur s'étant aussi impliqués :

J'ai recréé des liens avec ma famille. C'est sûr que la consommation a beaucoup affecté tout ça. Mais depuis les deux dernières années... justement quand j'ai changé ma vie, j'ai vraiment recréé des liens avec eux pis autant moi j'ai changé certaines choses, mais eux aussi... Moi j'ai changé beaucoup de choses, mais mes parents aussi ont changé certains comportements à eux qui étaient ben néfastes pour eux-mêmes. Ma sœur aussi... on a toute mis du sien pour améliorer toutes nos relations ensemble pis ça va vraiment bien. (Béatrice, 30 ans)

La contribution des personnes intervenant en dépendance au désistement et au rétablissement

Les participantes décrivent diverses formes de soutien offertes par les personnes intervenant en dépendance : gestion des « *cravings* », écoute, conseils relationnels, soutien lors de rechutes et en période de maintien, etc. Le lien établi est souvent évoqué de façon affective et valorisante, révélant l'importance du sentiment d'être reconnue et comprise :

Ben je pense que c'est toujours de continuer de croire en la personne. Je pense que tout le monde est capable... De savoir qu'il y a quelqu'un qui croit en nous, c'est vraiment un... Un plus, là. Parce que [prénom de l'intervenante], elle aurait ben pu me revirer de bord pis dire : « T'es une perte totale », [rire] c'est plate à dire, mais non. Elle a cru en moi pis elle a continué de m'ouvrir la porte pis de me dire... « viens, je vais t'écouter ». Pis quand ça faisait pas, c'était comme non là... Quand c'était non, c'était non. Tsé d'être franc, mais de quand même croire en nous malgré tout. (Adèle, 30 ans)

Plusieurs participantes insistent surtout sur le lien de confiance développé avec un intervenant ou une intervenante en dépendance, appréciant leur attitude dépourvue de jugement, leur ouverture, leur disponibilité et leur persévérance :

Je lui ai dit : « Je t'ai beaucoup aimé, parce qu'au fond, tu ne juges pas le monde. Tu apprends à le connaître. Pis malgré que j'ai fait des faux pas, des conneries et tout, il n'y a pas une fois où tu m'as regardée croche. Au contraire, tu as juste voulu essayer de comprendre mon ancienne mentalité. » Qu'est-ce que je suis devenue ? Comment j'ai évolué ? Pis c'est gratifiant... Je veux garder mon affirmation, être capable de m'affirmer comme je le fais *live*. Garder ma mentalité face à la toxicomanie, que c'est caca, pas bon pour moi. Réaliser que je suis une fille avec du potentiel, avant je ne le voyais pas, je voyais juste le noir, le négatif. Maintenant, quand je me réveille le matin j'ai hâte. Je sais c'est quoi mon potentiel. (Chantal, 33 ans)

Les personnes intervenantes ayant elles-mêmes consommé ont particulièrement été appréciées, illustrant le rôle crucial du savoir expérientiel dans une alliance thérapeutique perçue comme authentique :

C'est drôle, à [organisme en dépendance], j'avais comme beaucoup plus tendance à m'ouvrir avec les gens, les intervenants là-bas qui avaient consommé. On dirait que c'était tangible. Il y en avait que c'était vraiment plus théorique [...] On dirait qu'ils pouvaient pas me comprendre. Peut-être que c'était moins crédible à mes yeux, leurs conseils justement. (Fanny, 32 ans)

Anaïs affirme qu'une intervenante ayant un savoir expérientiel l'a aidée de manière particulièrement salutaire. Convaincue que partager son vécu est l'acte le plus utile, Anaïs joue désormais elle-même un rôle d'intervention :

Mais ce qui m'a aidé le plus, c'est l'intervenante que j'ai eue qui était comme, c'était pas ça son rôle là, mais en même temps, oui. C'était une paire elle aussi, une paire aidante à sa façon. Elle n'avait pas de titre, elle était intervenante, une vraie comme pour vrai là, sauf qu'elle, elle avait commencé en faisant cette thérapie-là. Il y a 15-20 ans. Pis elle s'en était sortie pis là elle travaillait là. Faque c'était la seule intervenante de toute la place qui avait passé au travers des expériences de consommation. Pis on avait comme connecté beaucoup pis je voyais tsé, elle me comprenait, je la comprenais pis elle me partageait son vécu, faque c'est vraiment là où est-ce que le concept de pair aidant m'a comme, c'est ça qui m'a aidé pis c'est ça, c'est de ça que je me sers pour aider les autres. C'est vraiment ça qui fonctionne. (Anaïs, 25 ans)

Discussion

Les résultats de cette étude permettent de répondre aux deux questions de recherche. D'une part, ils éclairent les trajectoires de femmes judiciairisées ayant vécu des problèmes de consommation de SPA. D'autre part, ils montrent comment les services en dépendance et les personnes intervenantes peuvent agir en tant qu'agents de désistement assisté.

Expériences particulières des femmes judiciairisées

Cette section répond à la première question de recherche, qui visait à mieux comprendre les expériences, perceptions et dynamiques spécifiques aux trajectoires des femmes judiciairisées ayant des problèmes de consommation de SPA. Nos résultats montrent que les femmes judiciairisées ont commis des délits généralement moins graves que les hommes, ce qui est cohérent avec les études sur le sujet (Balfour, 2020 ; Chéné et Chouinard, 2018). Plusieurs participantes ont aussi rapporté des expériences de victimisation, notamment de la violence conjugale ou sexuelle, ce qui reflète le poids des traumatismes dans la délinquance féminine (Jones et al., 2019).

Parmi les agresseurs, on retrouve parfois leur conjoint, souvent impliqué lui aussi dans la délinquance (Jones et al., 2019). Une femme subissant de la violence conjugale serait par ailleurs plus susceptible d'être impliquée dans des délits reliés aux drogues que celles en couple qui n'en subissent pas (DeHart et al., 2014). Ce contexte peut rendre les femmes complices de la délinquance des conjoints (notamment de leur trafic de drogues) et dépendantes de ces derniers sur le plan financier (Barlow et Weare, 2019 ; Smith, 2017). Plusieurs d'entre elles consommeraient également pour s'automédiquer et pour faire face aux émotions négatives issues de leur victimisation (Smith, 2017). Les vulnérabilités relationnelles expliqueraient ainsi en grande partie leur criminalité (Nuytiens et Christiaens, 2016). Enfin, selon Howard et ses collègues (2017), la délinquance féminine est corrélée aux traumatismes vécus à l'enfance et à l'âge adulte, ainsi qu'à l'usage de drogues.

Ces expériences s'inscrivent dans des dynamiques relationnelles pour lesquelles les partenaires amoureux jouent des rôles souvent nuisibles pour la consommation et la délinquance des femmes : ils peuvent être déclencheurs de la consommation, figures centrales dans le trafic ou obstacle à la sortie. Ces éléments constituent des dimensions spécifiques de la trajectoire drogue-crime chez les femmes, ce qui répond à notre

première question de recherche. Quant au rôle de la grossesse et de la parentalité, nos résultats révèlent qu'elles peuvent tantôt servir de levier de changement, tantôt intensifier les facteurs de risque, en fonction du soutien disponible et des conditions de vie (Begun et al., 2019 ; Bello et al., 2021 ; Fast et al., 2023). Certains parents considèrent ainsi la grossesse comme l'occasion de trouver une stabilité, notamment par le développement de compétences parentales et d'une meilleure estime de soi (Begun et al., 2019), mais la dépression post-partum ou une charge parentale trop élevée peuvent favoriser une augmentation de la consommation ou des rechutes (Couvrette et al., 2016). En effet, plusieurs mères n'arrivent pas à maintenir l'abstinence après la naissance de l'enfant. Pour certaines, la consommation représente une stratégie de gestion du stress liée aux diverses responsabilités parentales (Couvrette et al., 2016). Pour d'autres, la stigmatisation face à la consommation durant la grossesse ou le sentiment de culpabilité qui y est associé mènent à consommer davantage afin de s'adapter (*coping*) aux émotions négatives ressenties (Ellis et al., 2019).

Enfin, certaines femmes évoquent leur lien avec un animal de compagnie comme stratégie de régulation et d'ancrage dans la réalité quotidienne – il s'agit d'une dimension peu explorée, mais significative de leur rapport à la responsabilité et au rétablissement (Dell et al., 2024 ; Kerr-Little et al., 2023), notamment en détention (Contalbrigo et al., 2017). Dell et ses collègues (2024) identifient trois bénéfices principaux à la présence de chiens d'assistance dans le processus de rétablissement des personnes présentant un TUS : favoriser la connexion sociale avec d'autres humains ; réduire le stress et l'anxiété ; motiver des changements positifs dans leur vie.

L'expérience clinique et la littérature montrent enfin qu'en plus des troubles liés à la consommation, les personnes judiciairisées présentent souvent d'autres difficultés, comme des problèmes de santé mentale, d'itinérance ou d'employabilité, ce qui requiert la collaboration entre organismes spécialisés pour répondre à l'ensemble des besoins de ces personnes. Vu la complexité des situations vécues par les femmes judiciairisées, Annison, Byng et Quinn (2019) recommandent une approche holistique et intégrée pour soutenir leur désistement du crime. Strong-Jones et ses collègues (2024) suggèrent quant à eux des interventions favorisant la réinsertion, ce qui permet notamment de réduire la stigmatisation liée à l'incarcération et au trouble d'utilisation d'opioïdes (TUO.) Des services de santé doivent également être accessibles pendant

l'incarcération ou pendant le traitement et les approches adoptées devraient être dépourvues de jugement, solidaires et axées sur la motivation interne au changement (Bello et al., 2021). Ces trajectoires doivent aussi être comprises à la lumière de facteurs plus larges, comme les inégalités sociales, les rapports de genre ou encore les barrières d'accès aux services adaptés. Ces éléments structurent les expériences des participantes et influencent concrètement leur capacité à amorcer ou maintenir des changements durables.

Contribution des services et des personnes intervenant en dépendance au désistement des femmes

En lien avec la deuxième question de recherche, cette section explore comment les services et les personnes intervenant en dépendance font un travail de désistement assisté auprès des femmes judiciairisées.

À l'instar d'autres études (Durbéej et al., 2015; Holloway, et al., 2006; Skjaervo et al., 2021; Wilson, et al., 2006), nos résultats mettent en lumière le fait que ces services contribuent à réduire la récidive criminelle chez les femmes judiciairisées présentant un TUS. Les personnes intervenantes jouent des rôles clés dans le désistement. D'abord dans le désistement de l'acte, en offrant notamment un temps d'arrêt via la thérapie. Sur le plan identitaire, en aidant les individus à se voir autrement et à croire au changement (Villeneuve et al., 2020). Enfin, sur le plan relationnel, en agissant parfois comme élément médiateur avec la famille ou en représentant un lien de reconnaissance sociale (McNeill, 2016; Nugent et Schinkel, 2016). Leur rôle excède le simple encadrement ou le statut de référence : ces personnes deviennent véritablement des figures de soutien et de valorisation, facilitant le désistement assisté. Elles soutiennent ainsi l'arrêt d'agir, mais aussi la (re)valorisation de soi et la reconnaissance des progrès. Rappelons la définition du désistement assisté de F.-Dufour et de ses collègues (2018, p. 213) : « toute intervention auprès d'une personne judiciairisée qui vise, directement ou indirectement, le maintien d'une abstinence du crime ». Puisque des personnes intervenantes dont le mandat principal n'est pas d'intervenir en contexte de délinquance (comme c'est le cas pour les personnes intervenant en dépendance) peuvent avoir un impact positif et significatif sur le désistement du crime et son maintien, cette définition mériterait d'être élargie à toute intervention contribuant à déclencher ou à soutenir ce processus.

L'analyse des résultats montre que ce sont surtout les personnes intervenantes, plutôt que les services eux-mêmes, qui soutiennent le désistement. Les participantes évoquent en effet un regard dénué de jugement, qui ne trahit pas et suscite l'engagement. Le lien de confiance apparaît ainsi central, tout comme le sentiment de pouvoir être soi-même, d'être respectée et d'être accueillie sans être identifiée uniquement comme délinquante.

Les participantes valorisent particulièrement le fait que certaines personnes intervenantes aient un vécu semblable au leur, ce qui favorise la compréhension mutuelle et crédibilise le lien d'aide. Le savoir expérientiel, surtout chez les pairs-aidants, est perçu comme une source d'espoir et d'authenticité, renforçant dès lors l'alliance thérapeutique (Leblanc, 2020).

Comme l'ont aussi montré Giordano et ses collègues (2002), ainsi que Maruna (2001), le soutien reçu dans le contexte d'une relation empreinte de bienveillance, de reconnaissance et de valorisation joue un rôle déterminant dans le processus de désistement. Les femmes rencontrées en soulignent l'effet transformateur : elles y trouvent une motivation à changer et un miroir leur permettant de se percevoir autrement. Ce processus participe au désistement assisté, la reconnaissance de la personne intervenante agissant comme un levier identitaire et relationnel de la construction d'un nouveau récit de soi. Ces résultats rappellent que le désistement assisté n'est pas un processus strictement comportemental ou programmatique : il repose avant tout sur la qualité de la relation humaine, la reconnaissance mutuelle et la foi en la capacité de changement de la personne.

Par ailleurs, Best (2019) mentionne que si le rétablissement peut débiter en traitement clinique, il dépend toutefois des efforts déployés dans la communauté. Celle-ci joue d'ailleurs un rôle central dans le désistement social (tertiaire). Selon Best (2019), le rétablissement face aux problèmes de dépendance et le désistement du crime sont des éléments qui ont plusieurs caractéristiques en commun, soit : changement sur le long terme ; nécessité de transformer les réseaux sociaux des personnes et importance d'offrir des occasions concrètes de (ré)intégration communautaire.

Une des limites de cette étude qualitative réside dans l'utilisation d'un échantillon de convenance. Les personnes judiciairisées ayant accepté de participer peuvent avoir un point de vue différent de celles qui ont refusé. Cela dit, leurs récits représentent des cas de figure pertinents, que la

méthode a permis de relier à des constats documentés et à des pistes d'intervention discutées en conclusion. L'objectif de cette étude n'était pas de quantifier ou de généraliser, mais bien de mieux comprendre les expériences vécues par les femmes rencontrées de même que les significations qu'elles leur attribuent. Rappelons enfin que les résultats présentés proviennent uniquement du premier temps de mesure de l'étude ; l'analyse du second temps pourrait enrichir les constats actuels.

Conclusion

Cette étude visait à mieux comprendre, d'une part, les expériences, les perceptions et les dynamiques marquant les trajectoires de femmes judiciarisées aux prises avec des problèmes de consommation de SPA, et d'autre part, à explorer le rôle des services en dépendance et des personnes intervenantes dans le processus de désistement du crime de ces mêmes femmes.

Les résultats mettent en lumière des réalités genrées complexes – telles que l'impact de la violence conjugale, de la maternité ou du lien avec un animal de compagnie – qui façonnent les trajectoires drogue-crime des femmes judiciarisées ayant participé à l'étude. Le changement ne repose pas uniquement sur la diminution ou l'arrêt des comportements ou sur l'accès à des services spécialisés, mais se construit également à travers une relation d'aide significative, empreinte de reconnaissance, de constance, d'écoute et parfois de savoir expérientiel.

Les personnes intervenantes en dépendance agissent souvent comme de véritables agents de désistement assisté, même lorsqu'elles n'en ont pas formellement le mandat. Leur capacité à tisser des liens de confiance, à croire au potentiel de la personne et à soutenir son parcours constitue un levier central de changement.

Nos résultats soulignent l'importance des approches intégrées, sensibles au genre et au trauma, mais surtout à caractère relationnel et humanisant. En permettant la reconnaissance de la personne judiciarisée dans sa globalité et pour son potentiel, ces pratiques soutiennent non seulement le rétablissement face aux problèmes de consommation de SPA, mais aussi le désistement du crime et la (ré)intégration sociocommunautaire. En définitive, le désistement assisté apparaît comme un processus profondément relationnel, au sein duquel le lien humain devient le vecteur essentiel de la transformation.

Références

- Annisson, J., Byng, R. et Quinn, C. (2019). Women offenders: Promoting a holistic approach and continuity of care across criminal justice and health interventions. *Criminology & Criminal Justice*, 19(4) 385-403. <https://doi.org/10.1177/1748895818773805>
- Balfour, G. (2020). Women in Custody. Dans J. Winterdyk et M. Winrath (dir.), *Adults Corrections in Canada* (p. 147-166), de Sitter Publications.
- Barlow, C. et Weare, S. (2019). Women as co-offenders: Pathways into crime and offending motivations, *The Howard Journal*, 58(1) 86-103.
- Begun, S., Frey, C., Combs, K. M. et Torrie, M. (2019). « I guess it would be a good shock »: A qualitative examination of homeless youths' diverse pregnancy attitudes. *Children and Youth Services Review*, 99, 87-96. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.01.029>
- Bello, J. K., Johnson, A. et Skiöld-Hanlin, S. (2021). Perspectives on preconception health among formerly incarcerated women with substance use disorders. *Journal of Substance Abuse Treatment*, 131, 108545. <https://doi.org/10.1016/j.jsat.2021.108545>
- Best, D. (2019). *Pathways to Recovery and Desistance*. Policy Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctvpwhfpp>
- Best, D. et Coleman, C. (2019). Promoting relational and strenghts-based approaches to illustrating pathways to desistance and recovery. Dans D. Best et C. Colman (dir.), *Strenghts-based approaches to crime and substance use*, (p. 298-307). Routledge.
- Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde C. (2016). *Droque et criminalité : une relation complexe. 3^{ième} édition revue et augmentée*. Presses de l'Université de Montréal.
- Brochu, S., Landry, M., Bertrand, K., Brunelle, N. et Patenaude, C. (2014). *À la croisée des chemins : trajectoires addictives et trajectoires de services, la perspective des personnes toxicomanes*. Presses de l'Université Laval.
- Brunelle, N., L'Espérance, N., Meeson, J.-S., Lapointe, S. et Drolet-Noël, M. (2024). Effets positifs des interventions en dépendance sur le rétablissement et le désistement du crime. Dans I. F.-Dufour, N. Brunelle, R. C.-Dubé et D. Henry (dir.), *Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire : L'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans*. Collection Devenir Adulte. Presses de l'Université du Québec.
- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS). (2021). *Traitement de l'usage de substances au Canada 2017-2018*. Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. <https://www.ccsa.ca/fr/traitement-de-lusage-de-substances-au-canada-en-2017-2018-infographie>
- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS). (2017). *La vie en rétablissement de la toxicomanie au Canada. Survol du rapport*. Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-04/CCSA-Life-in-Recovery-from-Addiction-Report-at-a-Glance-2017-fr.pdf>

- Chamberlain, A., Nyamu, S., Aminawung, J., Wang, E. A., Shavit, S. et Fox, A.D. (2019). Illicit substance use after release from prison among formerly incarcerated primary care patients : a cross-sectional study. *Addiction Science & Clinical Practice*, 14(7). <https://doi.org/10.1186/s13722-019-0136-6>
- Chéné, B. et Chouinard, E. (2018). *Profil des femmes confiées aux Services correctionnels en 2015-2016*. Québec, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique.
- Chesney-Lind, M. et Pasko, L. (2013). *The female offender. Girls, women and crime*. Third edition. Sage Publications.
- Clarke, J. G., Hebert, M. R., Rosengard, C., Rose, J. S., DaSilva, K. M. et Stein, M. D. (2006). Reproductive health care and family planning needs among incarcerated women. *American Journal of Public Health*, 96(5), 834-839.
- Contalbrigo, L., De Santis, M., Toson, M., Montanaro, M., Farina, L., Costa, A. et Nava, F. A. (2017). The efficacy of dog assisted therapy in detained drug users: A pilot study in an Italian attenuated custody institute. *International Journal Environmental Research and Public Health*, 14(7) <https://doi.org/10.3390/ijerph14070683>
- Couvrette, A. (2013). *L'influence de la maternité dans la trajectoire de consommation et de criminalité de femmes toxicomanes judiciairisées*. [Thèse de doctorat, inédite], Université de Montréal.
- Couvrette, A., Brochu, S. et Plourde, C. (2016). The “deviant good mother” : Motherhood experiences of substance-using and lawbreaking women. *Journal of Drug Issues*, 46(4), 292-307. <https://doi.org/10.1177/0022042616649003>
- DeHart, D., Lynch, S., Belknap, J., Dass-Brailsford, P. et Green, B. (2014). Life history models of female offending: The roles of serious mental illness and trauma in women's pathways to jail. *Psychology of Women Quarterly*, 38(1), 138-151. <https://doi.org/10.1177/0361684313494357>
- Dell, C., Kosteniuk, B., Doi, C., Townsend, C., Cook, A., Chalmers, D. et Butt, P. (2024). The role of the human-canine bond in recovery from substance use disorder: A scoping review and narrative synthesis. *Human-Animal Interactions*. <https://doi.org/10.1079/hai.2024.0038>
- Durbeej, N., Palmstierna, T., Rosendahl, I., Berman, A. H., Kristiansson, M. et Gumpert, C. H. (2015). Mental health services and public safety: Substance abuse outpatient Visits Were Associated with Reduced Crime Rates in a Swedish Cohort. *PLoS One*, 10(9). <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0137780>
- Ellis, J. D., Grekin, E. R. et Resko, S. M. (2019). Correlates of substance use in pregnant women under community supervision after conviction for a criminal offence: The role of psychological distress. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 29(5-6), 261-275. <https://doi.org/10.1002/cbm.2133>
- F.-Dufour, I., Brunelle, N., Couture-Dubé, R. et Henry, D. (2024). *Désistement et (ré)intégration sociocommunautaire. L'expérience de jeunes judiciairisés de 16 à 35 ans*. Collection Devenir Adulte. Presses de l'Université du Québec.
- F.-Dufour, I., Villeneuve, M.-P. et Perron, C. (2018). Les interventions informelles de désistement assisté : une étude de la portée. *Revue Canadienne de Criminologie et de Justice Pénale*, 60(2), 206-240. <https://doi.org/10.3138/cjccj.2017-0026.r1>

- Farrall, S., Hunter, B., Sharpe, G. et Calverley, A. (2014). *Criminal careers in transition : The social context of desistance from crime*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199682157.001.0001>
- Fast, D., Charlesworth, R., Thulien, M., Krüsi, A., Buxton, J., West, S., Chase, C. et Manson, D. (2023). Staying together no matter what : Becoming young parents on the streets of Vancouver. *Culture, Medicine, and Psychiatry: An International Journal of Cross-Cultural Health Research*. <https://doi.org/10.1007/s11013-022-09813-1>
- Fazel, S., Bains, P. et Doll, H. (2006). Substance abuse and dependence in prisoners : A systematic review. *Addiction*, 101, 181-191.
- Fleury, M.J., Cao, Z. et Huynh, C. (2023). Profiles of quality of outpatient care use, associated sociodemographic and clinical characteristics, and adverse outcomes among patients with substance-related disorders. *Substance Abuse Treatment, Prevention, and Policy*, 18(1). <https://doi.org/10.1186/s13011-022-00511-0>
- Giordano, P.C. Cernkovich, S.A. et Rudolph, J.L. (2002). Gender, crime, and desistance : Toward a theory of cognitive transformation. *Sociology Faculty Publications*, 1. https://scholarworks.bgsu.edu/soc_pub/1
- Giroux, L. et Frigon, S. (2011). *Profil correctionnel 2007-2008 : Les femmes confiées aux Services correctionnels*. Québec, Services correctionnels, ministère de la Sécurité publique.
- Gouvernement du Canada (2023). *Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues, sommaire 2019*. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-alcool-drogues/sommaire-2019.html>
- Goyette, M. et Flores-Aranda, J. (2015). Consommation de substances psychoactives et sexualité chez les jeunes : une vision globale de la sphère sexuelle. *Drogues, santé et société*, 14(1), 171-195. <https://doi.org/10.7202/1035554ar>
- Holloway, K. R., Bennett, T. H. et Farrington, D. P. (2006). The effectiveness of drug treatment programs in reducing criminal behavior : A meta-analysis. *Psicothema*, 18(3), 620-629.
- Howard, R., Karatzias, T., Power, K. et Mahoney, A. (2017). Posttraumatic stress disorder (PTSD) symptoms mediate the relationship between substance misuse and violent offending among female prisoners. *Social Psychiatry and Psychiatry Epidemiology: The International Journal for Research in Social and Genetic Epidemiology and Mental Health Services*, 52(1), 21-25. DOI: 10.1007/s00127-016-1293-5.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2023). *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022 et 2023*. Gouvernement du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2023>
- Johnson, K., et Maruna, S. (2019). Doing justice to desistance narratives. Dans P. Ugwu-dike, H. Graham, F. McNeill, P. Raynor, F. S. Taxman, et C. Trotter (dir.), *The Routledge Companion to Rehabilitative Work in Criminal Justice* (p. 116-124). Routledge.
- Jones, M. S., Mitchell Peck, B., Sharp, S. F. et McLeod, D.A. (2019). Childhood adversity an intimate partner violence in adulthood : The mediating influence

- of PTSD in a sample of women prisoners. *Journal of interpersonal violence*, 00(0) 1-25.
- Kerr-Little, A., Bramness, J. G., Newberry, R. et Biong, S. (2023). Exploring dog ownership in the lives of people with substance use disorder: a qualitative study. *Addiction Science & Clinical Practice*, 18(57). <https://doi.org/10.1186/s13722-023-00411-z>
- Knittel, A. K., Shook-Sa, B. E., Rudolph, J., Edmonds, A., Ramirez, C., Cohen, M., Donohue, J., Foster, A., Fischl, M., Kondle-Parker, D. et Adimora, A. A. (2020). Incarceration and number of sexual partners after incarceration among vulnerable US women, 2007–2017. *American Journal of Public Health*, 110(S1), S100–S108. <https://doi.org/10.2105/ajph.2019.305410>
- Kruttschnitt, C., Joosen, K. et Bijleveld, C. (2019). Research note: Re-examining the gender responsive approach to female offending and its basis in the pathways literature. *Journal of Offender Rehabilitation*, 58(6), 485-499. <https://doi.org/10.1080/10509674.2019.1621415>
- Laub, J. H. et Sampson, R. (2001). Understanding desistance from crime. Dans M. Tonry (dir.), *Crime and Justice* (p. 1-69). University of Chicago Press.
- Leblanc, L. (2020). Les attitudes professionnelles en psychoéducation. Dans C. Maïano, S. Coutu, A. Aimé et V. Lafantaisie (dir.), *L'ABC de la psychoéducation* (p.10-126). Presses de l'Université du Québec.
- Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10430-000>
- Maruna, S. et LeBel, T. P. (2012). Approche sociopsychologique des sorties de délinquance. Dans M. Mohammed (dir.), *Les sorties de délinquance: Théorie, méthodes, enquêtes* (p. 44-60). La Découverte.
- Maruna, S., Immarigeon, R. et LeBel, T. P. (2004). Ex-offender reintegration: Theory and practice. Dans S. Maruna et R. Immarigeon (dir.), *After crime and punishment: Pathways to offender Reintegration* (p. 181-197). Willan Publishing.
- McCulloch, T. (2005). Probation, social context and desistance: Retracing the relationship. *Probation Journal*, 52(1), 822.
- McHugh, R. K., Votaw, V. R., Sugarman, D. E. et Greenfield, S. F. (2018). Sex and gender differences in substance use disorders. *Clinical Psychology Review*, 66, 12-23. <https://doi.org/10.1016/j.cpr.2017.10.012>
- McNeill, F. (2009). *Towards Effective Practice in Offender Supervision*. Scottish Centre for Crime and Justice Research.
- McNeill, F. (2016). Desistance and criminal justice in Scotland. Dans H. Croall, G. Mooney et G. Munro (dir.), *Crime, justice and society in Scotland* (p. 200-216). Routledge.
- McNeill, F., Farrall, S., Lightowler, C. et Maruna, S. (2012). *How and why people stop offending: Discovering desistance*. Institute for Research and Innovation in Social Services.
- Mercier, C. et Alarie, S. (2000). « Le processus de rétablissement chez les personnes alcooliques et toxicomanes ». Dans P. Brisson (dir.), *L'usage des drogues et la toxicomanie* (vol. 3, p. 335-350). Gaëtan Morin.

- Monazzam, N. et Budd, K.M. (2023). Fiche d'information : femmes et filles incarcérées. Le projet sur la détermination de la peine. <https://www.sentencingproject.org/fact-sheet/incarcerated-women-and-girls/>
- Nugent, B. et Schinkel, M. (2016). The Pains of Desistance. *Criminology & Criminal Justice*, 16(5), 568-584. <https://doi.org/10.1177/1748895816634812>
- Nuytiens, A. et Christiaens, J. (2016). Female pathways to crime and prison : Challenging the (US) gendered pathways perspective. *European Journal of Criminology*, 13(2) 195-213.
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2016). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (4e éd.). Armand Colin.
- Pederson, A., Greaves, L. et Poole, N. (2014). Gender-transformative health promotion for women : a framework for action. *Health Promotion International*, 30(1), 140-150.
- Poole, N. et Dell, C. A. (2005). Toxicomanie au féminin, Vancouver (C.-B.), Centre d'excellence de la Colombie-Britannique pour la santé des femmes et Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies. <https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2019-05/ccsa-011143-2005.pdf>
- Rossen, L. M., Hamilton, B. E., Abma, J. C., Gregory, E. C. W., Beresovsky, V., Resendez, A., Chandra, A. et Martin, J. A. (2023). Updated methodology to estimate overall and unintended pregnancy rates in the United States 2(201). National Center for Health Statistics. Vital and Health Statistic. <https://dx.doi.org/10.15620/cdc:124395>.
- SAMHSA (Substance Abuse and Mental Health Services Administration) Advisory. (2021). *Addressing the Specific Needs of Women for Treatment of Substance Use Disorders*. <https://store.samhsa.gov/sites/default/files/pep20-06-04-002.pdf>
- Sampson, R. J. et Laub, J. H. (2012). Théorie du parcours de vie et étude à long terme des parcours délinquants. Dans M. Mohammed (dir.), *Les sorties de la délinquance : théories, méthodes, enquêtes*. La Découverte.
- Skjaervo, I., Clausen, T., Skurtveit, S. et Bukten, A. (2021). Desistance from crime following substance use treatment: The role of treatment retention, social network and self-control. *BMC Psychiatry*, 21(1), 563. <https://doi.org/10.1186/s12888-021-03518-2>
- Smith, V. C. (2017). Substance-abusing female offenders as victims: Chronological sequencing of pathways into the criminal justice system. *Victims & offenders*, 12(1), 113-137.
- Strong-Jones, S., Brant, K., Kreager, D., Harrison, E. et Jones, A. (2024). Adverse effects of criminal legal system involvement: A qualitative study examining the role of incarceration and reentry on substance use trajectories among women with opioid use disorders. *BMC Global and Public Health*, 2(26). <https://doi.org/10.1186/s44263-024-00058-1>
- Turnbull, P. (2019). The relationship between drugs and crime and its implications for recovery and desistance. Dans D. Best et C. Colman (dir.), *Strengths-based approaches to crime and substance use* (p. 8-22). Routledge.
- Van Roeyen, S., Anderson, S., Vanderplasschen, W., Colman, C. et Vander Laenen, F. (2017). Desistance in drug-using offenders: A narrative review.

- European Journal of Criminology*, 14(5), 606-625. <https://doi.org/10.1177/1477370816682980>
- Villeneuve, M.-P., F.-Dufour, I. et Farrall, S. (2020). Désistement assisté en contexte formel : une étude de la portée. *Criminologie*, 53(1), 41-72.
- Wanamaker, K., et N. Chadwick. (2023). Profils régionaux de la population canadienne de détenues sous responsabilité fédérale (Rapport de recherche R-467). Service correctionnel du Canada.
- Wilson, D. B., Mitchell, O. et MacKenzie, D. L. (2006). A systematic review of drug court effects on recidivism. *Journal of Experimental Criminology*, 2(4), 459-487. <https://doi.org/10.1007/s11292-006-9019-4>.
- Wright, E. M., Salisbury, E. J. et Van Voorhis, P. (2007). Predicting the prison misconducts of women offenders: The importance of gender-responsive needs. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 23(4), 310-340. <https://doi.org/10.1177/1043986207309595>
- Wright, E. M., Van Voorhis, P., Salisbury, E. J. et Bauman, A. (2012). Gender-Responsive Lessons Learned and Policy Implications for Women in Prison: A Review. *Criminal Justice and Behavior*, 39(12), 1612-1632. <https://doi.org/10.1177/0093854812451088>
- Zeng, Z. (2019). *Jail inmates in 2017*. U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Bureau of Justice Statistics. <https://bjs.ojp.gov/library/publications/jail-inmates-2017>

The perspectives of justice-involved women : Drug-crime trajectories and the role of addiction services in recovery and desistance

ABSTRACT • Among both male and female justice-involved individuals, issues related to the use of psychoactive substances (PAS) are common. However, drug-crime trajectories and the impact of addiction services remain less documented for women than for men. This article highlights specific aspects of the experiences of justice-involved women who have used or are using PAS, as well as the role of addiction services and practitioners in supporting their desistance process. Thematic analysis was conducted on a subsample of 60 justice-involved youth (17 women and 43 men), aged 16 to 35, from three regions of Québec, based on semi-structured interviews. The results reveal issues specific to women, including pathways into criminal activity, experiences of intimate partner violence and sexual assault, the influence of pregnancy on substance use behaviours and the responsibilities associated with caring for a pet. Addiction services can act as catalysts for desistance, provided they take into account gendered realities, particularly through the use of gender- and trauma-informed approaches, or even animal-assisted interventions. Moreover, several women attribute their change not only to the services received but above all to the trusting, listening, and validating relationships established with practitioners. These relationships, often strengthened by experiential knowledge, contribute to behavioural, identity-based, and social desistance. Thus, addiction practitioners act as true agents of assisted desistance, even if this is not their explicit mandate.

The study underlines the importance of gender- and trauma-sensitive, relational approaches in supporting both recovery from substance use and desistance from crime among justice-involved women.

KEYWORDS • Young adults, judicially involved women, addiction services, desistance from crime.

Puntos de vista de las mujeres judicializadas : trayectorias droga-crímen y papel de los servicios de adicciones en su recuperación y desistimiento

RESUMEN • Entre las personas con antecedentes penales, los problemas relacionados con el consumo de sustancias psicoactivas (SPA) son frecuentes. Sin embargo, las trayectorias droga-crímen y los efectos de los servicios de tratamiento de la adicción siguen estando menos documentados en las mujeres que en los hombres. Este artículo pone de relieve algunas características específicas de la trayectoria de las mujeres judicializadas que tienen o han tenido problemas de consumo, así como su percepción del papel de los servicios y las personas que intervienen en el tratamiento de la adicción en su proceso de desistimiento asistido. El análisis temático se basa en una submuestra de 60 jóvenes judicializados (17 mujeres y 43 hombres), de entre 16 y 35 años, a partir de entrevistas semiestructuradas. Los resultados revelan problemáticas específicas de las mujeres, en particular en relación con la entrada en la delincuencia, la violencia conyugal y sexual sufrida, el efecto del embarazo en el consumo y el cuidado de un animal. Conviene señalar que varias mujeres atribuyen su cambio a los servicios recibidos, pero sobre todo a la relación de confianza, escucha y reconocimiento establecida con los profesionales de intervención. Estos vínculos, a menudo reforzados por el conocimiento adquirido con la experiencia práctica, contribuyen al desistimiento del acto, tanto a nivel identitario como social. Así, los profesionales de la intervención en servicios de adicción son verdaderos agentes del desistimiento asistido, aunque este no sea su mandato explícito. El estudio destaca la importancia de las intervenciones sensibles al género, al trauma y basadas en un enfoque relacional, para apoyar tanto la recuperación después del consumo como el desistimiento de la delincuencia entre las mujeres judicializadas.

PALABRAS CLAVE • Jóvenes adultos, mujeres judicializadas, servicios de adicción, desistimiento de la delincuencia.